

MAAA

FNB d'obligations de prêts collatéralisés AAA Mackenzie

Rendement attrayant sans compromis pour ce qui est de la qualité du crédit

Les FNB d'obligations de prêts collatéralisés AAA offrent l'accès à des obligations de prêts collatéralisés notées AAA avec un rendement plus élevé que celui des titres de sociétés de première qualité. En tant que titres à taux variable, les coupons des obligations de prêts collatéralisés ajustent leur rendement en fonction des taux d'intérêt de référence en vigueur, ce qui permet aux investisseurs d'augmenter potentiellement leurs rendements sans augmenter leur exposition au risque de façon proportionnelle.

Faible risque lié au taux d'intérêt et faible probabilité de défaut

Étant donné que les obligations de prêts collatéralisés sont des instruments à taux variable à durée ultra courte, elles s'adaptent rapidement aux variations des taux à court terme afin d'offrir une protection contre les hausses des taux. La cote de crédit AAA suggère une faible probabilité de défaut. En effet, aucune obligation de prêts collatéralisés n'a fait défaut au cours des plus de 30 ans d'existence de cette catégorie d'actifs ni n'a subi de dépréciation pendant la crise des prêts hypothécaires à risque de 2008.

Potentiel de diversification

Les rendements à taux variable présentent généralement une faible corrélation avec les principales catégories d'actifs. Cela peut aider les investisseurs à diversifier un portefeuille traditionnel de titres à revenu fixe en offrant potentiellement une volatilité moindre, une meilleure qualité de crédit et une sensibilité réduite aux variations des taux d'intérêt.

Pourquoi investir dans ce FNB?

1. **Rendement attrayant** sans compromis pour ce qui est de la qualité du crédit.
2. **Faible risque lié au taux d'intérêt** et faible probabilité de défaut.
3. **Potentiel de diversification** en raison de la faible corrélation avec les titres à revenu fixe traditionnels.

Géré par

**Équipe des placements
à revenu fixe Mackenzie**

Que sont les obligations de prêts collatéralisés et comment sont-elles créées?

Les obligations de prêts collatéralisés (ou CLO) sont des produits financiers structurés qui regroupent des prêts, généralement accordés à des entreprises, puis divisent le portefeuille ainsi constitué en tranches en fonction du profil de risque et de rendement.



Regroupement de prêts

Une obligation de prêts collatéralisés commence par un regroupement de prêts, généralement des prêts garantis de premier rang accordés à des entreprises. Ces prêts sont rassemblés par le gestionnaire des obligations de prêts collatéralisés.



Création de tranches

Les prêts regroupés sont ensuite divisés en différentes tranches. Chaque tranche représente un niveau de risque et de rendement différent :

- **Tranche de premières pertes** : Il s'agit du niveau le plus bas qui subit les premières pertes en cas de défaut de paiement des prêts.
- **Tranches mezzanines** : Il s'agit des niveaux intermédiaires qui absorbent les pertes après la tranche de premières pertes.
- **Tranche AAA** : Il s'agit du niveau le plus élevé et le plus sûr. Il s'agit de la dernière tranche à absorber les pertes et de la première à recevoir les paiements.



Structure de paiement

Le gestionnaire des obligations de prêts collatéralisés recueille les paiements auprès des emprunteurs et les distribue aux investisseurs dans les différentes tranches. Les paiements sont effectués par ordre de priorité, en commençant par la tranche AAA.

La structure des obligations de prêts collatéralisés est conçue pour atténuer le risque de défaut en offrant plusieurs niveaux de protection. La tranche de premières pertes absorbe les pertes initiales, suivie des tranches mezzanines, ce qui garantit la protection de la tranche AAA, à moins que tous les autres niveaux ne fassent défaut.

Avantages

Coupons avantageux pour améliorer le rendement du portefeuille :

- Malgré leur qualité de crédit moyenne plus élevée, les tranches AAA offrent généralement des rendements légèrement supérieurs à ceux des obligations d'entreprises.

Notations de crédit solides pour améliorer la qualité du portefeuille :

- Aucune obligation de prêts collatéralisés AAA n'a fait défaut depuis la création de cette catégorie d'actifs il y a plus de 30 ans.
- L'ajout d'obligations de prêts collatéralisés AAA au portefeuille peut contribuer à augmenter la notation de crédit moyenne.

Faible corrélation avec les autres actifs pour répartir le risque du portefeuille :

- Les obligations de prêts collatéralisés présentent une faible corrélation avec les titres à revenu fixe et les actions, ce qui permet de répartir le risque entre des catégories d'actifs non corrélées.

Considérations en matière de risque

Probabilité de défaut qui n'est pas nulle :

- Si la garantie de l'obligation de prêts collatéralisés est insuffisante, les flux de trésorerie des tranches inférieures sont redirigés vers les tranches supérieures, en commençant par les tranches AAA.
- Toutefois, pour que la tranche AAA soit dépréciée, plus de 70 % des prêts dans une obligation de prêts collatéralisés doivent être en défaut (à titre de référence, le taux de défaut maximal pendant la crise financière mondiale était de 12 %).

Risque de remboursement anticipé :

- Les emprunteurs peuvent rembourser leurs prêts par anticipation, ce qui pourrait entraîner une baisse des intérêts de réinvestissement.
- Toutefois, les prêts sélectionnés sont généralement assortis de clauses prévoyant des périodes d'immobilisation ou de remboursement anticipé pour dissuader les remboursements anticipés.
- De plus, le gestionnaire des obligations de prêts collatéralisés met généralement en place des plans de financement de contingence.

Préoccupations relatives à la liquidité :

- En cas de crise de liquidité majeure, il se peut que les investisseurs ne puissent pas vendre un actif rapidement et facilement.
- Toutefois, des plans de financement de contingence de liquidités sont mis en place par le gestionnaire des obligations de prêts collatéralisés afin d'identifier les crises de liquidités potentielles à l'aide d'indicateurs d'alerte précoces, et détaillant les processus de transmission au palier supérieur et les différentes stratégies visant à minimiser l'impact d'une crise de liquidité.

Obligations de prêts collatéralisés AAA : deux niveaux d'atténuation des risques

Protections intégrées contre les risques

L'émetteur ou le gestionnaire des obligations de prêts collatéralisés met généralement en œuvre un ensemble de règles et de tests pour garantir l'efficacité du processus de subordination.

- Les **tests de surcollatéralisation** visent à garantir que la valeur du principal du groupe collatéralisé de prêts bancaires dépasse le principal en cours des tranches de dette des obligations de prêts collatéralisés. Si la valeur du principal des collatéraux des prêts bancaires tombe en dessous de la valeur de déclenchement du test, les liquidités qui auraient autrement été distribuées aux tranches d'obligations de prêts collatéralisés de premières pertes et de rang inférieur seront utilisées pour rembourser les investisseurs de la tranche de dette de premier rang.
- Les **tests de couverture d'intérêts** visent à garantir que les liquidités obtenues du collatéral des prêts bancaires sont suffisantes pour payer les intérêts des tranches des obligations de prêts collatéralisés. Si les recouvrements sur le collatéral tombent en dessous de la valeur de déclenchement du test, les liquidités qui auraient autrement été distribuées aux tranches d'obligations de prêts collatéralisés de premières pertes et de rang inférieur seront utilisées pour rembourser les investisseurs de la tranche de dette de premier rang.
- Les **limites de concentration du collatéral** visent à atténuer le risque du groupe de prêts bancaires collatéraux et à protéger les investisseurs en obligations de prêts collatéralisés contre les pertes. Généralement, ces limites comprennent des exigences en matière de diversification du groupe sous-jacent de prêts bancaires et d'exposition aux prêts garantis qui ne sont pas de premier rang et aux débiteurs uniques.

- La **diversification des emprunteurs** vise à atténuer le risque en diversifiant le groupe des prêts entre 150 et 450 emprunteurs distincts dans 20 à 30 secteurs, avec un faible pourcentage (1 % par exemple) investi dans les prêts d'un même emprunteur.
- Les **exigences en matière de taille des emprunteurs** empêchent souvent les gestionnaires d'acheter des prêts à de petites entreprises, dont la liquidité est faible.

Gestion active de Mackenzie

Le FNB d'obligations de prêts collatéralisés AAA Mackenzie (MAAA) tire parti de l'expertise de l'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie, qui possède une expertise dans la gestion de FNB et de fonds communs de placement à taux variable au Canada. L'équipe dispose de solides capacités de recherche et de crédit, ce qui place Mackenzie en bonne position pour assurer une diligence raisonnable dans la sélection des gestionnaires d'obligations de prêts collatéralisés et saisir les occasions de valeur relative.

Mackenzie suit un processus d'investissement rigoureux pour évaluer et classer les gestionnaires d'obligations de prêts collatéralisés.

- Sélection active des gestionnaires d'obligations de prêts collatéralisés : une fiche d'évaluation est utilisée pour sélectionner et classer les gestionnaires en fonction de la qualité de leur portefeuille, de leur style de placement, de leurs antécédents, etc.
- Exclusion des gestionnaires ne répondant pas aux exigences : des critères définis sont utilisés pour exclure les gestionnaires d'obligations de prêts collatéralisés qui ne répondent pas aux exigences en matière de qualité et d'antécédents.
- Achat d'obligations de prêts collatéralisés des gestionnaires classés selon la fiche d'évaluation.
 - S'il s'agit d'une nouvelle émission, le gestionnaire prend sa décision en fonction de la valeur relative par rapport aux titres AAA existants des mêmes gestionnaires et aux nouvelles émissions AAA d'autres gestionnaires.
 - S'il s'agit du marché secondaire, le gestionnaire prend sa décision en fonction de la qualité du portefeuille (à l'aide d'Intex), de la durée/ durée de vie moyenne pondérée et de la valeur relative par rapport aux autres titres AAA disponibles.

Faits saillants du MAAA

Gestionnaire de portefeuille	Équipe des placements à revenu fixe Mackenzie
Catégorie CIFSC	Divers – Revenu et immobilier
Indice de référence	Indice JPM CLO AAA (couvert en \$ CA)
Cote de crédit moyenne	AAA
Cote de risque	Faible
Distributions	Mensuelles
Devise	Couverture
Frais de gestion	0,18 %



Gestionnaires de portefeuille

Équipe des placements à revenu fixe Mackenzie

Konstantin Boehmer, MBA
VPP, gestionnaire de portefeuille,
chef de l'équipe
Débuts dans le domaine : 2003

Dan Cooper, CFA
VPP, chef du crédit,
gestionnaire de portefeuille,
obligations à rendement élevé
Débuts dans le domaine : 1997

Movin Mokbel, MBA, CFA
VP, gestionnaire de portefeuille,
prêts à terme et obligations de
prêts collatéralisés
Débuts dans le domaine : 1998

Savoir-faire et leadership : L'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie possède un vaste savoir-faire dans le domaine des titres à revenu fixe mondiaux, des taux, des devises et de la qualité du crédit. L'équipe maîtrise également le marché des prêts et le processus de crédit.

Position dominante dans le marché : La plateforme de prêts de Mackenzie est l'une des plus solides et des plus complètes au Canada. L'équipe gère le plus important FNB de prêts à taux variable au Canada.

Mandats à taux variable gérés par l'équipe :

- FNB de revenu à taux variable Mackenzie (MFT)
- Fonds de revenu à taux variable Mackenzie
- Fonds de revenu à taux variable IG Mackenzie
- Fonds de revenu à taux variable Canada Vie

Pour en savoir plus au sujet du FNB d'obligations de prêts collatéralisés AAA Mackenzie, veuillez communiquer avec votre conseiller ou conseillère, ou votre équipe des ventes de Placements Mackenzie.

Réservé aux conseillers et conseillères. Aucune partie des renseignements contenus aux présentes ne peut être reproduite ou distribuée au public, car ces renseignements ne sont pas conformes aux normes applicables sur les communications de vente à l'intention des investisseurs et investisseuses. Mackenzie ne sera tenue aucunement responsable de tout conseiller ou conseillère qui communiquera ces renseignements aux investisseurs et investisseuses.

Les placements dans les fonds négociés en bourse peuvent donner lieu à des commissions de vente et de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués représentent le rendement composé annuel total historique, y compris les variations de la valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou facultatifs ni des impôts sur le revenu exigibles qui pourraient réduire le rendement pour les porteurs et porteuses de titres. Les placements dans les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

Le rendement de l'indice ne tient pas compte de l'incidence des frais, commissions et charges payables par les investisseurs et investisseuses dans des produits de placement qui cherchent à reproduire un indice.

Le versement de distributions n'est pas garanti et leur montant peut fluctuer. Il ne faut pas le confondre avec la performance ou le taux de rentabilité ou de rendement d'un fonds. Si les distributions que verse le fonds sont plus élevées que sa performance, votre placement initial diminuera. Les distributions qui vous sont versées du fait qu'un fonds a réalisé des gains en capital et perçu un revenu et des dividendes sont imposables entre vos mains l'année de leur versement. Le prix de base rajusté de vos placements sera réduit par le montant de tout remboursement de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant négatif.

Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son exhaustivité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.

Ce document contient des énoncés prospectifs fondés sur des prévisions d'événements futurs au 31 mars 2025. Corporation Financière Mackenzie ne mettra pas nécessairement à jour ces renseignements en fonction de changements parvenus après cette date. Les énoncés prospectifs ne garantissent en rien les rendements futurs, et les risques et incertitudes peuvent souvent amener les résultats réels à différer de manière importante des renseignements prospectifs ou des attentes. Parmi ces risques, signalons, entre autres, les changements ou la volatilité touchant les conditions économiques et politiques, les marchés des valeurs mobilières, les taux d'intérêt et de change, la concurrence, les marchés boursiers, la technologie ou la loi ou résultant d'événements catastrophiques. Ne vous fiez pas indûment aux énoncés prospectifs. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de sociétés ne constitue pas une promotion ou une recommandation d'achat ou de vente d'un titre quelconque.